

Enquêtes exploitations forestières et scieries 2009

Face à la crise, Rhône-Alpes résiste



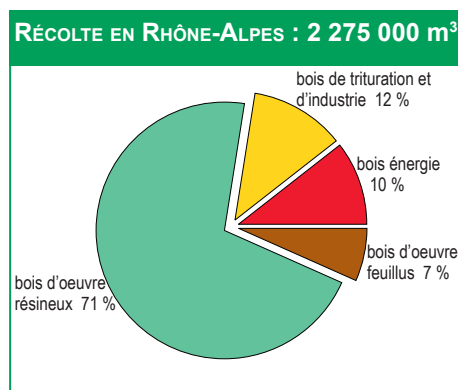
La récolte de bois en Rhône-Alpes baisse de 5 % par rapport à 2008. Elle est constituée principalement de bois d'œuvre résineux, valorisé localement sous forme de sciages, dont la production diminue de 6 %. La région résiste mieux que la moyenne nationale au ralentissement de l'activité économique. La filière, qui poursuit sa restructuration, espère désormais que la reprise amorcée en 2010 se confirmera.

Baisse modérée de la récolte

Avec 2,275 millions de m³ de bois récoltés sur son territoire en 2009, soit 6 % du total national, Rhône-Alpes est la troisième région française pour l'exploitation forestière.

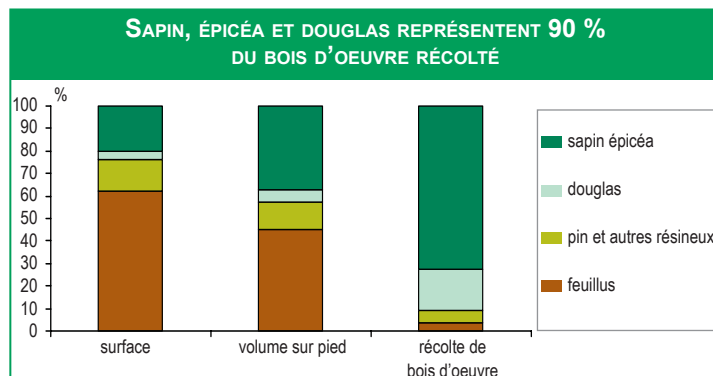
Le volume exploité est en repli de 5 % par rapport à 2008. Dans le même temps, la récolte en France métropolitaine a progressé de 9 %, mais cette augmentation est due aux conséquences de la tempête Klaus dans le Sud-Ouest : hors Aquitaine (et ses 15 millions de m³ exploités), elle aurait en effet chuté de 12 %.

L'exploitation forestière régionale est entièrement tournée vers la récolte de résineux, et particulièrement de sapin-épicéa. Les conifères, qui ne constituent que 40 % des surfaces boisées, représentent 95 % de la récolte de bois d'œuvre. Trois essences : sapin, épicéa, douglas, produisent à elles seules 90 % du bois d'œuvre, pour seulement un quart des surfaces ! Cette spécialisation en résineux, extrêmement poussée en Rhône-Alpes, est caractéristique des zones de montagne.



RÉCOLTE ET PRÉLÈVEMENT

Les quantités de bois de chauffage récoltées par des personnes physiques pour leur auto-consommation, ainsi que celles échangées hors des circuits officiels, ne sont pas comptabilisées. Elles sont considérablement plus élevées (de l'ordre de 10 fois, à dire d'expert) que les quantités de bois énergie commercialisées. La récolte issue de l'enquête ne représente donc que la moitié environ du prélèvement réel en forêt.





Une récolte en dents de scie

L'évolution de la récolte rhônalpine s'inscrit dans une logique « climato-économique » bien connue : pic de récolte dû aux tempêtes (décembre 1999), dépression post-tempête liée au déstockage des chablis (2003 à 2004), hausse des récoltes en période de croissance économique (2005 à 2007), puis baisse en période de récession (2008 et 2009). La récolte 2009, inférieure de 13 % à celle de 2007, retrouve ainsi son niveau moyen d'avant-tempête. La récolte de bois certifié progresse fortement : +25 % en deux ans. Elle représente désormais un tiers de la récolte régionale.

Le bois d'œuvre résineux, qui porte l'économie forestière régionale, est très utilisé en construction (menuiserie, charpente). Sensible au ralentissement de l'activité économique, il a chuté de 16 % depuis 2007. Rhône-Alpes est la deuxième région française dans ce secteur.

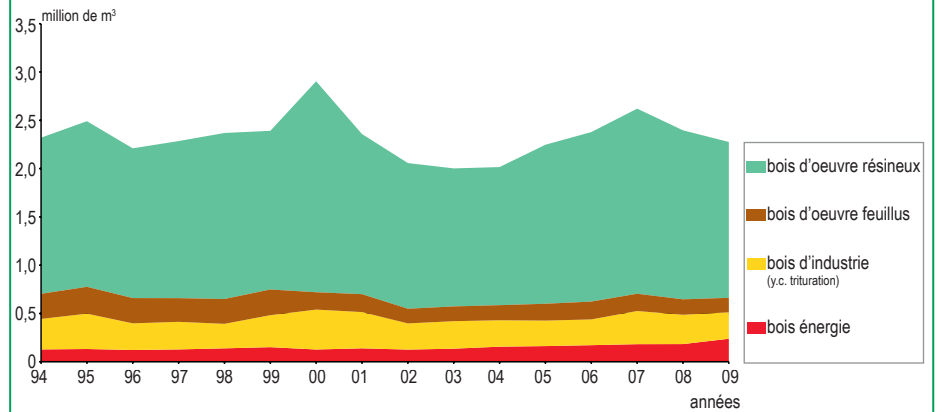
Le bois d'œuvre feuillu est également en baisse de 16 % depuis 2007, mais il décline de façon constante depuis 1994. Rhône-Alpes n'est que la quinzième région française.

Le bois de trituration, utilisé pour la fabrication de pâte à papier et panneaux de particules, est relativement peu récolté dans la région. L'industrie du papier et du carton est pourtant très développée en Rhône-Alpes, mais elle utilise beaucoup de pâte à papier produite hors Rhône-Alpes, ou fabriquée à partir de produits connexes de scieries. La récolte de bois de trituration baisse de 26 % depuis 2007. Cette forte diminution est principalement due à la conjoncture économique. Le sciage de grumes de faible diamètre et la poussée du bois énergie y contribuent également.

Les autres bois d'industrie (poteaux, piquets, pieux...) représentent un volume limité, mais stable, qui fait de Rhône-Alpes la première région de France du secteur.

Le bois énergie est en hausse constante : +31 % par rapport à 2007, près du double de 1994. Les plaquettes issues directement de forêt connaissent la hausse la plus spectaculaire : +66 % en deux ans. L'objectif régional de produire 100 000 tonnes de plaquettes forestières à l'échéance 2013, et de sécuriser ainsi l'approvisionnement des chaufferies bois, est donc en bonne voie.

UNE RÉCOLTE RYTHMÉE PAR LES ALÉAS CLIMATIQUES ET ÉCONOMIQUES



SOURCE : AGRESTE - ENQUÊTES EXPLOITATIONS FORESTIÈRES ET SCIERIES 1994 A 2009

Une ressource valorisée localement

Sur les 2,3 millions de m³ récoltés en Rhône-Alpes, un peu plus de deux millions, soit 88 %, sont exploités par des entreprises ayant leur siège dans la région. Cette valorisation locale de la ressource maintient l'emploi et la valeur ajoutée dans la région. En France, seules la Corse (pour des raisons évidentes) et PACA (dont la récolte est limitée) font mieux en la matière.

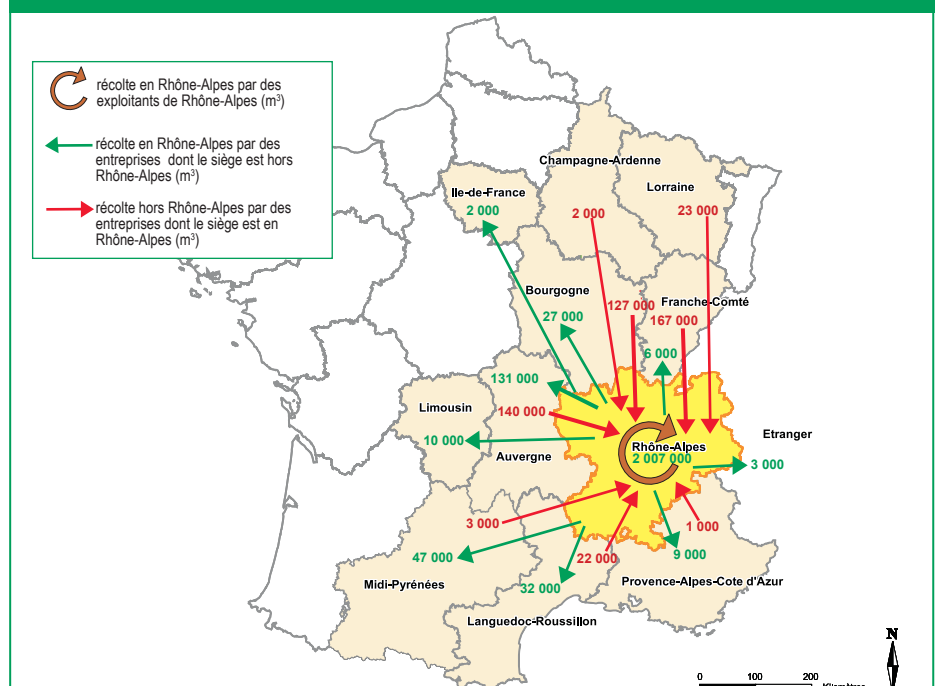
Inversement, les entreprises ayant leur siège en Rhône-Alpes achètent au total 2,5 millions de m³ de grumes, dont 81 % dans la région elle-même. La ressource locale couvre donc une grande partie, mais pas la totalité, des besoins régionaux de première transformation. Qua-

tre régions, Corse, PACA, Aquitaine et Franche-Comté s'approvisionnent à plus de 90 % sur leur propre territoire et plusieurs autres (Centre, Bourgogne, Lorraine, Alsace...) à environ 80 % comme Rhône-Alpes.

Une étude plus fine, réalisée par département, confirme que les échanges de grumes entre Rhône-Alpes et les autres régions sont limités. Les unités de transformation valorisent la ressource au plus près. Beaucoup d'échanges interrégionaux correspondent en fait au bassin d'approvisionnement naturel d'entreprises « frontalières ».

Les échanges équilibrés avec l'Auvergne entrent dans cette catégorie. Il en

RÉCOLTE DE BOIS 2009 : ÉCHANGES ENTRE RHÔNE-ALPES ET LES AUTRES RÉGIONS



SOURCE : AGRESTE - ENQUÊTES EXPLOITATIONS FORESTIÈRES ET SCIERIES 2009 - ©IGN - GEOFLA© 2009



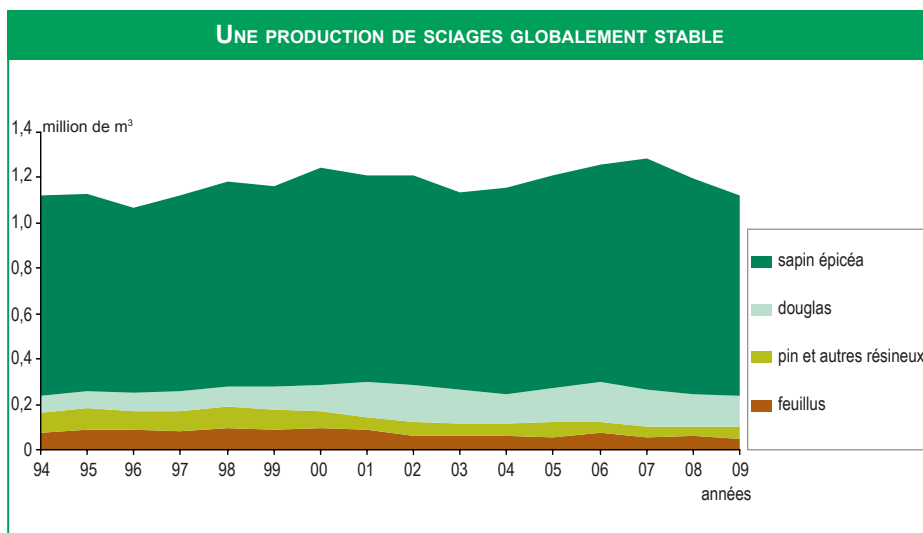
est de même, sur la façade Nord, des échanges avec la Bourgogne et la Franche-Comté, à cette différence près que les flux sont très orientés vers Rhône-Alpes. Les flux au sud sont très limités. L'analyse des échanges peut se faire par type de bois, ou par essence. Ainsi, l'exportation vers la région Midi-Pyrénées concerne essentiellement du bois de trituration, en provenance de l'Ardèche et de la Drôme. La Loire et le Rhône exportent du bois d'œuvre résineux dans les départements limitrophes, mais également, en faibles quantités, dans des départements plus lointains (Nièvre, Corrèze, Haute-Vienne). Les flux entrants les plus significatifs concernent des sapins-épicéas d'Auvergne et Franche-Comté, et des douglas de Bourgogne.

À l'international, l'exportation de grumes est marginale : 2 % de la récolte totale, contre 12 % en moyenne nationale.

Ralentissement des sciages

L'essentiel du bois d'œuvre récolté en Rhône-Alpes est destiné au sciage ; 3 % seulement vont au déroulage (peupliers), les autres valorisations (placage, tranchage) sont marginales en volumes.

La courbe des sciages ressemble à celle de la récolte dont les pics seraient érodés : l'aval tire l'amont selon la conjoncture économique et amortit l'effet des tempêtes. Avec 1,125 million de m³ en 2009, la production régionale de sciages diminue de 6 % en un an



et de 13 % depuis 2007. C'est mieux que la moyenne nationale, qui chute de 16 % sur un an et de 21 % sur deux. Le résultat 2009 ramène Rhône-Alpes à son niveau moyen d'avant-tempête de 1999, alors qu'il faut remonter à 1960 pour retrouver un aussi faible niveau de production en France.

Rhône-Alpes reste ainsi la seconde région française pour le sciage, taquinant même le leader aquitain (1,2 million de m³). La région conforte sa première place pour le sapin et l'épicéa (24 % de la production nationale) et le douglas (20 %).

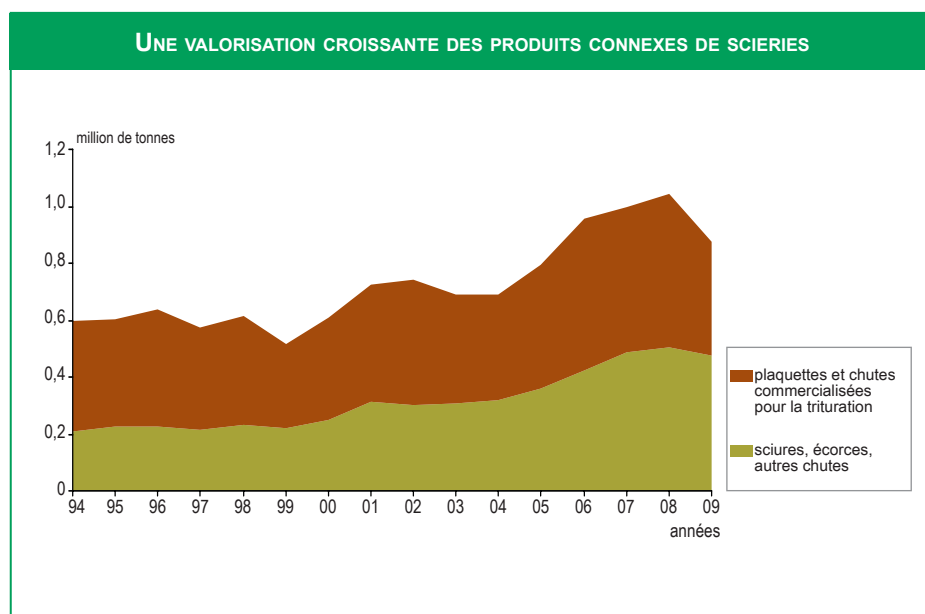
Sapin et épicéa représentent près de 80 % du total scié, comme en 1994. Le douglas progresse, passant de 8 % en 1994 à 12 % en 2009 ; la part des autres essences suit donc le mouvement inverse. La région, éloignée des

zones portuaires, ne scie pas de bois tropicaux.

Le volume de sciages certifiés ne progresse pas : il ne représente que 9 % du total scié, contre 31 % en moyenne nationale.

Malgré l'effort d'équipement en cours, le séchage artificiel reste marginal.

Les produits connexes, avec 880 000 tonnes, sont en repli sensible sur un an (-16 %), alors qu'ils avaient progressé jusqu'en 2008. La commercialisation de plaquettes et chutes pour la trituration baisse de 26 %. Celle des sciures, écorces et autres chutes résiste mieux (-5 %), grâce à la part valorisée pour la production d'énergie, qui continue de progresser ; Rhône-Alpes est la première région de France dans ce domaine.



MÉTHODOLOGIE

Placées sous la responsabilité du Service de la statistique et de la prospective (SSP), les enquêtes annuelles de branche « exploitation forestière » et « sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois » sont réalisées conjointement par le service chargé des statistiques agricoles (Sersip) et le service chargé de la forêt (Serfobe) de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf).

Les enquêtes sont soit par échantillon, soit exhaustives ; l'enquête 2009 est exhaustive.

Les résultats de l'enquête **exploitations forestières** correspondent au **lieu de récolte**. Ceux de l'enquête **scieries** correspondent au **siège social** de l'entreprise pour toutes les données (y compris les volumes produits).



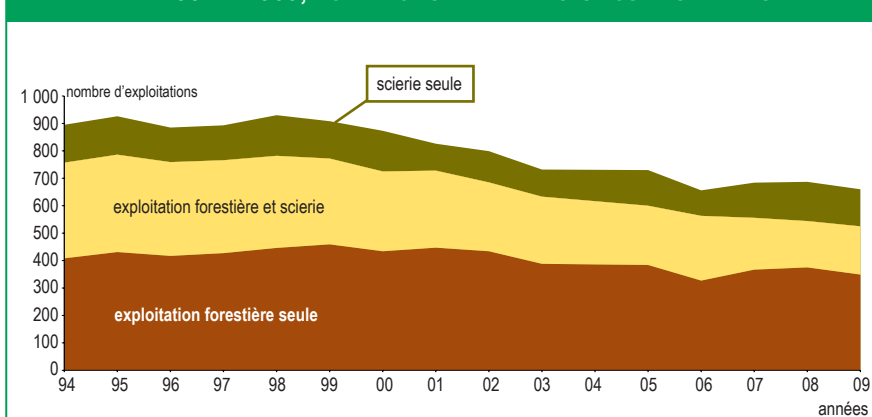
Concentration et spécialisation des entreprises

L'enquête 2009 a recensé 660 entreprises actives ayant leur siège social en Rhône-Alpes. La moitié environ sont des exploitations forestières sans scierie, 20 % des scieries sans exploitation forestière, les 30 % restants ont les deux activités. La région est la première de France pour le nombre d'entreprises, dans chacune de ces trois catégories. La filière régionale a perdu un quart de ses entreprises depuis 1994 (37 % en France). Le nombre d'entreprises ayant la double activité a diminué de moitié. Les exploitations forestières seules (-14 %) et les scieries seules (-2 %) ont mieux résisté, la spécialisation s'est donc fortement accrue.

La concentration des moyens de production s'est faite à niveau d'activité globalement stable. Pour ce qui concerne les effectifs salariés, la situation est plus nuancée. Toutes activités confondues, le nombre de salariés permanents a baissé de 9 % entre 1994 et 2009. Mais ce résultat est biaisé par une prise en compte accrue des effectifs ouvriers de l'Office National des Forêts, qui entraîne une forte augmentation du poste sylviculture. Hors activité sylviculture, les effectifs baisseraient d'environ 20 %. Au niveau national l'effectif salarié permanent, toutes activités confondues, fond de 36 %. Les effectifs affectés au sciage sont ceux qui baissent le plus, dans la région (-35 %) comme en France (-41 %).

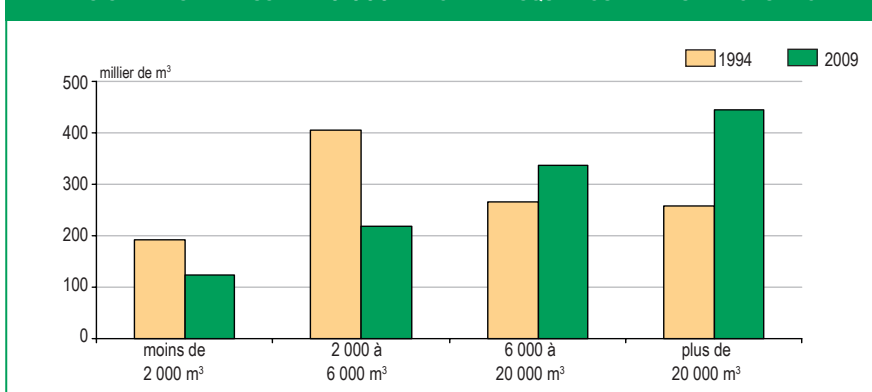
Soutenues par des fonds publics, les scieries se sont modernisées. Les scieries industrielles ont fortement développé leur capacité de production. Les plus petites scieries (moins de 2 000 m³) ont plutôt mieux résisté lors de la restructuration que celles de taille intermédiaire (2 000 à 6 000 m³) dont la moitié a disparu. Les scieries rhônalpines produisent aujourd'hui 3 600 m³ de sciages par an en moyenne, un peu moins que la moyenne nationale (4 300 m³). En exploitation forestière, les entreprises rhônalpines récoltent en moyenne 4 700 m³ par an, contre 10 600 en France.

DE 1994 À 2009, MOITIÉ MOINS D'ENTREPRISES DOUBLES-ACTIVES



SOURCE : AGRESTE - ENQUÊTES EXPLOITATIONS FORESTIÈRES ET SCIERIES 1994 À 2009

LES SCIERIES DE PLUS DE 20 000 m³ ONT PRESQUE DOUBLÉ LEUR PRODUCTION



SOURCE : AGRESTE - ENQUÊTES EXPLOITATIONS FORESTIÈRES ET SCIERIES 1994 À 2009

EN SAVOIR PLUS :

- ❖ Agreste Rhône-Alpes - Données - Récolte de bois et production de sciages en 2009 - Principaux résultats en Rhône-Alpes et dans ses départements - A paraître.
- ❖ Agreste Primeur - La récolte de bois et la production de sciages en 2009 - Un tiers des chablis de la tempête Klaus récoltés dès 2009 - n° 254 - janvier 2011
- ❖ Agreste Rhône-Alpes - Coup d'oeil - Enquêtes exploitations forestières et scieries 2006 et 2007 - Une ressource naturelle abondante, mais difficile à exploiter - janvier 2009

et aussi sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

© AGRESTE 2011



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 Service régional de la statistique, de l'information et de la prospective
 Cité Administrative - BP 3202 - 165, rue Garibaldi
 69401 LYON CEDEX 03
 Tél. : 04 78 63 25 35 - Fax : 04 78 63 34 37
 courriel : sersip.draaf-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

Agreste : la statistique agricole

Directeur de la publication : Gilles Pelurson
 Rédaction : Jean-Pierre Gouriou
 Composition : L. Dubost
 Impression : Prune & Mangue - Dardilly
 N° CPPAP : 1260 AD
 Dépôt légal : février 2011
 ISSN : 1295 - 9049